

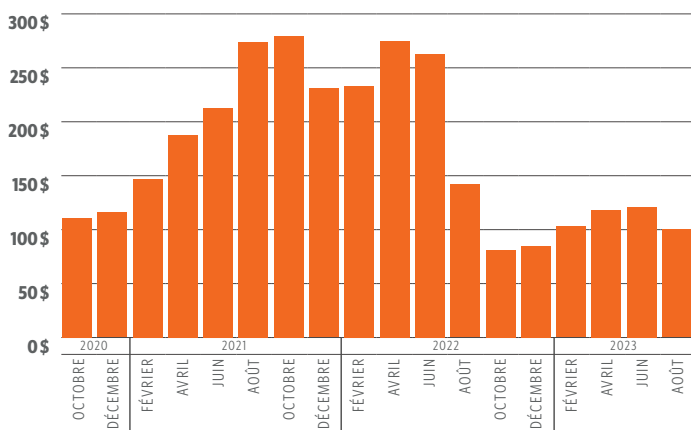


QUAND LES MARCHÉS PLANTENT

À défaut d'être le mot le plus distingué du dictionnaire pour décrire la situation, cette expression familière est pourtant la première qui nous vient en tête pour décrire les marchés de la dernière année : ils ont tout simplement planté.

Déjà, l'automne dernier, les marchés avaient chuté drastiquement, entraînant la valeur de la tonne relative sous le seuil de rentabilité et engendrant des pertes mensuelles de 1 à 2 millions pour Tricentris. La situation a perduré et s'étire depuis bientôt un an. Et, bien que nous ayons appris des crises du passé en créant un fonds de stabilisation pour faire face à ce genre de situation, il ne s'agit pas d'une solution éternelle ni d'une ressource inépuisable.

Valeur d'une tonne relative depuis octobre 2020



Par exemple, une matière comme le plastique HDPE se vend actuellement plusieurs centaines de dollars de moins qu'au même moment il y a 12 mois. Il s'agit pourtant de la même matière. Et nos opérations pour en faire des ballots demeurent les mêmes

également. Mais le prix du plastique vierge a chuté au point qu'il est moins coûteux, pour les fabricants, de travailler avec la matière vierge plutôt qu'avec la matière recyclée. Difficile alors de générer une demande suffisante pour maintenir les prix.

Le HDPE n'est pas la seule matière qui nous fasse mal en ce moment. Toujours en comparant nos données avec celles de l'été passé, la valeur du carton a chuté de moitié, le PET (plastique #1) se vend 84 % moins cher, les fibres trouvent preneur pour seulement le tiers du prix et les plastiques mixtes ne rapportent que 15 \$, soit une baisse de près de 500 \$ en 12 mois.

Pour notre équipe des finances, menée par sa directrice, Geneviève Lachance, il s'agit d'un défi quotidien. « On a commencé à décaisser notre fonds de placement en novembre dernier pour pallier notre manque de liquidités. En mars, on prévoyait que notre fonds de stabilisation serait épuisé en septembre. En revoyant certains de nos coûts, on a pu acheter un peu plus de temps, mais les reprises du marché que laissaient entrevoir certains de nos collaborateurs ne se sont pas matérialisées. »

Malgré tout, la matière continue d'arriver aux centres de tri et il faut la traiter. Et cela prend des trieurs, des fournitures et des équipements de production aptes à faire le travail. Nos frais d'opérations représentent plus de 85 % de nos dépenses totales et ils sont à 90 % incompressibles. Donc, bien que tous les efforts soient faits pour minimiser les dépenses, la grande majorité est requise pour assurer le maintien des opérations. Parallèlement à cela, nos équipes font tout ce qu'elles peuvent : l'ensemble des dépenses a été revu, les frais généraux qui pouvaient être coupés l'ont été et des plans de financement ont été négociés auprès de nos fournisseurs afin de faire une différence sur le flux de trésorerie.

Comme on dit à chaque crise, cela va finir par remonter. Mais en attendant, pour nous aider à maintenir le cap, nos membres ont accepté, lors d'une assemblée générale extraordinaire tenue le 17 août dernier et à l'issue d'un vote fortement favorable, que Tricentris puisse faire appel à eux dans une situation exceptionnelle comme celle que nous vivons aujourd'hui. Un bel exemple de mise en œuvre des principes coopératifs qui animent nos membres.

ÉDITO



Myriam Forget-Charland
Spécialiste aux communications

«Passe-moé à puck pis j'vas en compter des buts»

- Les Colocs

Quand je donne des ateliers ou des formations sur la récupération, je prends toujours un moment pour parler de la chaîne de valorisation. Pourquoi? Parce que sans elle, le bac bleu ne sert à rien.

La récupération n'est pas une discipline individuelle, c'est un sport d'équipe. On parle de quatre joueurs minimum, qui occupent des positions essentielles. En premier, on a le citoyen. Il est responsable de bien utiliser les différentes filières de récupération et de disposer de ses items de la bonne façon. Et ce principe s'applique aussi à l'écocentre, aux ressourceries, aux friperies, etc. Mais dans ce cas-ci, il s'agit de bien mettre ses contenants, ses emballages et ses imprimés au bac de récupération.

Deuxièmement, c'est au tour du centre de tri de jouer. Comme son nom l'indique, il s'occupe de trier le tout et d'en faire des ballots de différentes matières bien distinctes. Entrent ensuite en jeu les recycleurs. Ces derniers achètent les ballots de matières triées des centres de tri pour les transformer et les mettre sous forme d'une matière secondaire ou recyclée. Finalement, les fabricants se procurent ces matières secondaires plutôt que d'opter pour une matière première vierge dans leurs productions diverses. Et on boucle la boucle en revenant au citoyen qui choisit et achète des produits faits de recyclé et qui les met dans le bac.

Alors, s'il manque un joueur, la chaîne de valorisation ne peut pas se compléter. Autrement dit, si le centre de tri n'a personne à qui passer la « puck », qu'aucun recycleur n'existe pour transformer une matière en particulier, ça s'arrête là. Au même titre que si un recycleur transforme une matière recyclée en matière secondaire mais qu'aucun fabricant n'en veut, impossible de « scorer ». C'est donc pour cette raison, entre autre, qu'on ne peut pas tout mettre dans le bac. Il doit y avoir un « après le bac » : que va devenir de cette matière?

Et cette notion sera plus importante que jamais avec la modernisation prochaine de la collecte sélective puisque, ultimement, de nouveaux items seront acceptés dans le bac de récupération et nous devrons les trier. Un des mandats d'ÉEQ, en tant qu'OGD pour la modernisation, sera justement de gérer toutes ces matières et de leur trouver un débouché, idéalement québécois. Il s'agit certainement d'un défi de taille mais qui incitera peut-être les producteurs de contenants, d'emballages et d'imprimés, ces mêmes qui financent à 100 % la collecte sélective, à accentuer l'écoconception de leurs produits afin qu'ils soient plus faciles (et surtout moins coûteux) à recycler.

PARLONS COOP



Avec l'été que nous avons, difficile de ne pas constater de manière tangible les conséquences des changements climatiques sur notre quotidien. Les enjeux environnementaux et sociaux se font de plus en plus préoccupants et comme l'a souligné Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU, nous serions même en train de quitter l'ère des réchauffements climatiques pour amorcer celle de l'ébullition.

C'est pourquoi il est important, plus que jamais, que le principe des 3R (réduire, réutiliser et recycler) soit mis en pratique et que de plus en plus d'entreprises d'économie sociale proposent des solutions concrètes de développement durable. Et c'est justement le cas de la coopérative de solidarité Rack à Bécik.

Fondée par des passionnées de vélo (oui, oui, au féminin), cette coop se consacre à la promotion de la mobilité active et propose des solutions innovantes afin d'encourager l'utilisation du vélo comme mode de transport à l'année. Située à Gatineau en Outaouais, Rack à Bécik n'est pas une boutique de vélos comme les autres puisque la coop ne vend que des vélos usagés remis à neuf ou des pièces pour réparer le vôtre.

L'entreprise organise également des ateliers de réparation et de maintenance, contribuant ainsi à prolonger la durée de vie des vélos et à réduire la production de déchets en les revalorisant. Leur engagement envers la communauté va au-delà de l'aspect commercial en ne considérant pas seulement le vélo comme un moyen de transport, mais comme un outil d'émancipation et d'équité sociale.

On y retrouve aussi des espaces d'auto-réparation qu'il est possible de louer, avec tous les outils nécessaires, pour faire la maintenance de son vélo soi-même. Supervision d'un mécanicien expérimenté sur place incluse! Mais attention, comme l'objectif est ici de développer et d'encourager l'autonomie, personne ne fera le travail à votre place.

En avril 2021, Rack à Bécik a remporté le prix régional de la catégorie Création d'entreprise d'économie sociale dans le cadre de la 23^e édition du Défi OSEntreprendre Outaouais. À l'automne 2022, la coop a distribué des vélos à 35 nouveaux arrivants et a revalorisé, au cours de la dernière année, près de 300 montures.

Rack à Bécik est un bel exemple de la manière dont les entreprises d'économie sociale peuvent contribuer significativement à la création d'une société plus durable et équitable. En encourageant ces initiatives et en s'en inspirant, nous pouvons espérer un avenir où les notions de rentabilité et de durabilité iront de pair, pour le bénéfice de tous.

- Article réalisé en collaboration avec la CDROL

UN NOUVEAU DIRECTEUR À L'USINE DE TERREBONNE

Nous sommes très heureux d'accueillir et de vous présenter monsieur Pierre Dupont, nouveau directeur d'usine pour notre centre de tri de Terrebonne. En poste depuis le 14 août dernier, il se familiarise déjà avec l'univers du tri et des matières recyclables. Et bien qu'il soit un petit nouveau dans le milieu de la récupération, ce n'est pas ça qui va le ralentir.

Parle-nous un peu de toi :

Je ne vais pas reculer jusqu'à ma naissance, mais du côté professionnel, je suis machiniste à la base. Je travaille dans le milieu de l'aéronautique depuis 1988 et au cours des 35 dernières années, mon titre et mes responsabilités ont évolué. J'ai été agent de méthode pendant une grande partie des années 90 avant d'être promu superviseur d'usine en 2000. J'ai continué de progresser et j'ai porté différents chapeaux en gestion, comme ceux de gérant et de directeur de production. Pour finalement devenir directeur d'usine en 2010. Il y a 2 ans, j'ai pris la décision de retourner aux études et de faire un MBA (maîtrise en administration des affaires), que je finis en ce moment même.

Après plus de 30 ans de carrière dans l'aéronautique, pourquoi avoir choisi de te joindre à l'équipe de Tricentris ? :

Au départ, quand j'ai décidé de retourner aux études, mon but était de me donner les outils nécessaires pas juste pour changer de travail mais pour continuer de progresser dans ma carrière. C'est certain que de me joindre à Tricentris, comme directeur d'usine, on peut penser que le travail est un peu similaire, mais je dirais que de me lancer dans un domaine, soit celui de la gestion des matières recyclables, que je ne connais absolument pas, c'est un défi très motivant en soi.

Quelles forces et expériences apportes-tu avec toi ?

Je suis quelqu'un qui est à l'écoute, qui a des bonnes idées, une personne assez structurée et qui fait partie de la gang. Je dis toujours que s'il y a un problème, eh bien, on a un problème. Pas juste les employés, mais moi aussi. Avec mes nombreuses années d'expérience en gestion, auxquelles j'ajoute maintenant un MBA, j'ai un bon bagage qui peut profiter à l'équipe.



Pierre Dupont, nouveau directeur du centre de tri de Terrebonne

Est-ce que tu as déjà un plan de match ?

Honnêtement, je n'ai pas l'intention d'arriver et de tout changer ou de tout révolutionner. Je veux plutôt y aller étape par étape. Des petites victoires. Je veux apporter de la stabilité et faire sentir à l'équipe qu'il y a quelqu'un en place pour que les choses avancent, pour les supporter. Et ça, ça s'amène petit à petit. Ça ne donne rien d'essayer de prendre des bouchées trop grosses qu'on ne peut pas avaler, on est mieux de faire des petites choses et de les accomplir une après l'autre.

Qu'est-ce qu'on pourrait être surpris d'apprendre à ton sujet ?

À la maison, c'est toujours moi qui cuisine. Sinon, ma vie en dehors du travail, c'est des loisirs, des voyages, de la chasse, de la pêche, du ski, des choses comme ça. Je suis quelqu'un d'actif. Quand je vais en vacances dans un tout inclus, ma chaise longue sert à tenir ma serviette. Je ne suis pas capable de m'allonger dessus. Ce n'est donc pas étonnant qu'avant de retourner aux études, je n'avais jamais fini un livre de ma vie. Ce n'est pas dans ma nature de m'asseoir pour lire et disons que dans les deux dernières années, j'ai dû me battre un peu avec moi-même pour prendre le temps de lire tout ce qu'il y avait au programme de mon MBA. J'ai plus lu au cours de cette période que dans tout le reste de ma vie!

Bienvenue dans l'équipe Pierre !

LA PHASE 1 DE LA MODERNISATION EST ENCLENCHÉE

Avec l'entrée en vigueur de la modernisation de la collecte sélective prévue pour le 1^{er} janvier 2025, Éco Entreprises Québec (ÉEQ), en tant qu'organisme de gestion désigné pour cette réforme, est déjà bien à l'œuvre pour concrétiser le tout. Mais, avant de moderniser physiquement les centres de tri, le Régime de compensation pour la collecte sélective sera lui aussi amélioré.

Rappelons que, depuis plus de 10 ans, les frais de la collecte sélective sont remboursés aux municipalités par le régime de compensation qui lui, est financé à 100 % par les entreprises privées productrices de contenants, d'emballages et d'imprimés. Et que la grande majorité des municipalités du Québec sont remboursées à plus de 90 % pour les frais de collecte, transport et tri des matières recyclables. C'est donc dire que ce sont ceux qui mettent ces items sur nos tablettes qui paient pour le système de récupération : à partir du moment où vous mettez quelque chose dans le bac, jusqu'à ce que les ballots de matière sortent des centres de tri.

À l'heure actuelle, ce sont les centres de tri qui facturent leurs services aux municipalités. Ces dernières compilent leur tonnage ainsi que leurs coûts de tri et de collecte et envoient le tout à RECYC-QUÉBEC. Ces données sont consolidées puis transmises à ÉEQ qui s'assure de facturer aux entreprises privées le montant requis pour couvrir ces dépenses.

Pour simplifier le tout, la première étape de la modernisation de la collecte sélective vise justement à simplifier le système en retirant deux des quatre intervenants au cycle existant. L'objectif est que les municipalités ne reçoivent plus de factures en lien avec la collecte sélective et qu'ÉEQ paye directement les centres de tri. La compensation que reçoivent actuellement les municipalités sert déjà à payer les centres de tri de toute façon. Les municipalités devraient toutefois demeurer responsables des contrats de collecte et devraient aussi être remboursées par ÉEQ.

suite en page 4 →

LA PHASE 1 DE LA MODERNISATION EST ENCLENCHÉE (suite)

Les négociations des ententes à cet effet entre ÉEQ et les organismes municipaux sont en cours et devraient être terminées cet automne. Suivront ensuite, dès le premier trimestre de 2024, une ébauche de contrat de service entre ÉEQ et les centres de tri. « Avec ces ententes, comme nos revenus ne seront plus sujets aux fluctuations du marché des matières recyclables, nous pourrions compter sur une vraie stabilité de revenus et donc, une stabilité dans l'entreprise. Nous ne vivons plus les montages russes des bonnes, mais surtout, des moins bonnes années » explique Dany Dumont, directeur général de Tricentris.

Une fois le côté technique de la modernisation en place, Tricentris pourra se lancer dans le côté pratique, soit l'investissement dans ses usines afin de continuer d'améliorer la qualité des matières produites et de réduire les taux de rejets. « On va devoir se mettre à la page des nouveaux centres de tri modernes et optimisés qui se construisent. Quand les machines sont plus efficaces, les trieurs le sont aussi. Leur travail est plus facile, la qualité est meilleure et on ne peut qu'être gagnants » conclut monsieur Dumont.

INSOLITE : LA MODE AU RECYCLAGE



Avec sa consommation rapide et son abondance démesurée, le domaine de la mode est l'un des secteurs d'activité les plus polluants au monde. C'est pourquoi la ville de Lahti en Finlande a décidé de mettre sur pied un système de collecte pour les tissus et les textiles. Nommée le « *Textile Deposit scheme* », cette initiative a pour but de détourner la plus grande quantité possible de vêtements et de literie des sites d'enfouissement. Plusieurs points de dépôts ont été installés dans des endroits publics et les citoyens n'ont qu'à y déposer leurs items. Les textiles jetés sont finalement transformés en fibres recyclées pouvant être utilisées comme matières premières secondaires dans d'innombrables applications. Et pour s'assurer d'un meilleur taux de participation, de petits incitatifs comme des coupons pour des cafés gratuits et des laissez-passer pour la piscine locale sont remis aux participants. Depuis le lancement cet été du « *Textile Deposit scheme* », plus de 350 kg de matière sont récupérés par point de dépôt chaque semaine. Avec un tel succès, il est prévu d'implanter ce programme à travers l'Europe d'ici 2025. Lorsqu'on sait que chaque Québécois jette en moyenne 24 kg de vêtements par année (selon RECYC-QUÉBEC), une telle initiative pourrait certainement être aussi très viable de notre côté de l'océan.

* Si vous souhaitez recevoir uniquement la version électronique du T.E., vous pouvez nous le signaler au info@tricentris.com ou vous inscrire directement sur tricentris.com

Rédaction et idéation : Myriam Forget-Charland; Révision : Sophie Poncelet-Latour; Conception : Erod, agence créative; Impression : DD Création

Ce bulletin est publié à raison de six numéros par année. Toute collaboration est la bienvenue. Veuillez envoyer vos articles à mforget-charland@tricentris.com. Vous pouvez également transmettre vos commentaires et suggestions à la même adresse. Par souci pour l'environnement ce bulletin est imprimé sur papier Rolland Enviro 100, contenant 100 % de fibres postconsommation certifiées FSC, il est certifié ÉcoLogo, procédé sans chlore et FSC recyclé et fabriqué à partir d'énergie biogaz.



651, chemin Félix-Touchette, Lachute (Québec) J8H 2C5
Tél. 450 562-4488 | Téléc. 450 562-7788 | TRICENTRIS.COM